



Frédéric Platzer

# Petit lexique des termes musicaux

3<sup>e</sup> édition revue et enrichie



# A

**A** : il s'agit du nom de la note et de la tonalité de *la* dans tous les pays de langues anglo-saxonnes, ceux-ci ayant conservé l'ancienne appellation médiévale littérale qui associait justement le *la* avec cette lettre.

**A-B-A** : structure musicale très fréquente en trois parties, qui propose pour finir le retour de la première. Cette forme a été à la base de l'*aria da capo*, air d'opéra qui obligeait le chanteur à varier la reprise (le second « A »). De même, on la trouve dans le menuet (menuet-trio-menuet) ainsi que dans nombre de morceaux instrumentaux.

**A-A-B-A** : structure musicale se rencontrant dans de nombreux standards de jazz mais pas seulement : la chanson *Au clair de la lune* est construite sur cette structure. La partie « B » se nomme habituellement le « pont » (*bridge* en anglais).

**A.A.C.** : (acronyme de : *Advanced Audio Coding*, codage audio avancé) format de fichier audio compressé, autrefois développé pour Apple pour être utilisé sur l'*iPod* avec *iTunes* en ayant acheté des morceaux sur l'*iTunes Music Store*. Il semblerait qu'il ait été de meilleure qualité que son concurrent désormais incontournable, le MP3.

**A CAPPELLA** : désigne toute pièce chantée (souvent à plusieurs voix) sans aucun accompagnement instrumental différent des parties vocales, comme cela se pratiquait justement dans les chapelles ou les maîtrises où le répertoire était exclusivement religieux et plutôt savant (utilisation du contrepoint). De nos jours, cette expression est employée quand un chanteur fait une démonstration de son art, un « casting », sans le soutien d'un play-back ou de son instrument habituel (piano, guitare...) comme on peut le voir dans les émissions du type *The Voice*.

# A

**ACCIACATURA**: (de l'italien *acciacare*, écraser) ornement propre aux instruments à clavier en général et à la musique de clavecin en particulier, qui consiste à faire entendre en même temps qu'une note la touche immédiatement inférieure (ton ou demi-ton) et à la relâcher aussitôt. Le plus grand spécialiste de cet ornement a été l'Italien Domenico Scarlatti (1685-1757) qui l'a abondamment employé dans ses 555 *Sonates* pour clavecin.



écriture et effet d'une *acciaccatura* pour une note et pour un accord

**ACCIDENT**: altération affectant une note de façon très ponctuelle dans une mesure, sans qu'elle figure de manière permanente à la clé.



note cerclée est un « accident »

## ACCORD

- émission simultanée de plusieurs notes portant des noms différents, situées à une distance d'une tierce en montant (comme *do-mi-so*). On trouve les accords parfaits (3 sons), de septième (4 sons), de neuvième (5 sons), etc. Quand le son le plus grave est la note génératrice de l'accord, on parle d'état « fondamental », sinon, l'accord est dit « renversé » (la note de basse passe à l'aigu). Dans les exemples suivants, à chaque fois, la grosse note est la fondamentale de l'accord.



accords parfait, de 7<sup>e</sup>, de 9<sup>e</sup> et de 7<sup>e</sup> de dominante

- réglage de la justesse d'un instrument, le plus souvent à cordes (violon, guitare, piano...). Si certains s'accordent facilement, pour le piano le musicien n'est en général pas capable d'ajuster l'accord lui-même : il doit faire appel à une personne spécialisée, un accordeur, qui devrait venir à domicile effectuer l'opération environ deux fois par an. On trouve parfois utilisés les termes d'« accordage » ou d'« accordement ».
- hauteur (sonore) à laquelle il faut théoriquement régler les cordes à vide des instruments qui en comportent plusieurs. Le plus souvent, les cordes sont distantes entre elles d'intervalles de tierces, de quartes ou de quintes.



l'accord du violon, de l'alto, du violoncelle et de la contrebasse

**ACCORDS AMÉRICAUX (NOTATION)** : manière rapide mais efficace d'indiquer les accords (composition des intervalles et note de basse) pour des musiciens non classiques (blues, jazz, rock, etc.). Ce qui est recherché n'est pas la position précise de l'étagement des notes, mais plutôt la couleur globale ainsi produite et ce, en fonction du style. En voici quelques-uns, ayant tous la note *do* comme basse, et la manière de les noter dans ce système :

C	C/E	Cm	Cm7	Csus4	C#5	Cm6	C7	CΔ	C°	Cø
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

1. accord parfait majeur ;
2. accord parfait majeur, premier renversement (la médiane est à la basse) ;
3. accord parfait mineur (m pour « mineur ») ;
4. accord mineur plus septième (une des septièmes de différentes espèces) ;
5. accord parfait avec le retard de la médiane (sus pour « suspendue ») ;
6. accord de quinte augmentée ;
7. accord mineur, avec le renforcement de la sixte ;

# A

8. accord de septième de dominante ;
9. accord majeur plus septième (une des septièmes de différentes espèces) ;
10. accord de septième diminuée ;
11. accord de quinte diminuée et septième mineure (demi-diminué).

**ACCORDÉON** : instrument à vent à anches libres métalliques constitué de deux claviers (un dit « accompagnement » et un « chant » ou bien alors deux « chants ») comprenant des boutons ou des touches suivant les modèles. Depuis son apparition au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'a cessé d'être perfectionné et est utilisé aussi bien dans la musique populaire, c'est un des piliers du musette, que dans la musique dite « savante » qui essaye tant bien que mal de lui conférer un statut sérieux. En jazz, le Français Richard Galliano (né en 1950) l'a fait entrer dans l'instrumentarium désormais habituel.



## ACCORDEUR

- professionnel dont le métier consiste à accorder des pianos. À partir du *la*, (440 Hz), l'accordeur s'arrange pour que tous les intervalles sonnent « justes » à l'oreille. En effet, le tempérament égal qui permet de jouer dans toutes les tonalités n'accepte pas que toutes les notes soient physiquement justes : un piano accordé avec les hauteurs théoriques des notes sonnerait extrêmement faux. En conséquence, l'accordeur se doit de les modifier légèrement pour que le résultat devienne auditivement satisfaisant quel que soit le registre envisagé. Les clavecinistes se passent généralement de ses services puisqu'ils sont capables de s'accorder seuls.
- appareil électronique muni d'un micro intégré qui indique au moyen d'un cadran la justesse d'une note choisie ou bien la hauteur exacte d'une note jouée.

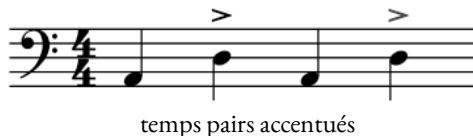


Les accordeurs externes pour guitares et basses (acoustiques ou électriques) sont munis d'une entrée « jack » 6,35 pour pouvoir travailler en silence et de manière plus fine. Certains instruments ont désormais un accordeur intégré qui indique au moyen d'une lumière verte ou rouge la bonne tension des cordes, ce qui facilite encore l'opération.

**ACCOUPLEMENT** : pour un instrument possédant plusieurs claviers, possibilité d'en faire sonner au moins deux en même temps, tout en ne jouant que sur un seul. Le claveciniste ou l'organiste doit alors parfois enfonce les touches de son instrument avec beaucoup plus d'énergie dans le cas où l'accouplement est réalisé de manière mécanique, sauf pour les orgues récentes qui bénéficient désormais de systèmes électriques ou électroniques.

**ADAGIO** : terme agogique indiquant que le tempo est lent (approximativement 60 à 80 pulsations par minute). Ce terme peut d'ailleurs également désigner un mouvement complet : l'*Adagio* de Tomaso Albinoni (1671-1751) arrangé par Remo Giazotto (1910-1998).

**AFTER-BEAT** : il s'agit des deux temps dits « faibles » (second et quatrième) d'une mesure à quatre temps. En effet, ces deux temps viennent après les temps « forts » (*beats* en anglais) et sont plus accentués que ces derniers lorsqu'une impression de *swing* doit être produite. Ce terme est totalement inconnu dans le vocabulaire de la musique classique mais est très courant lorsque l'on parle du jazz, du rock et plus généralement des musiques actuelles.



**AGOIQUE** : terme plutôt sophistiqué dérivé de l'allemand et du grec qui désigne tout ce qui a trait au tempo et à ses variations. Ainsi, *Adagio* et *Allegro* sont des termes agogiques.

# A

**AGRÉGAT** : dans la sphère classique, désignation commode d'un accord qui ne peut pas s'expliquer comme le résultat d'un empilement habituel de tierces comme une septième, une neuvième ou une onzième.

## **AIR**

- mélodie très connue que l'on peut reproduire facilement en la sifflant, fredonnant, etc.
- numéro séparé d'une cantate ou d'un opéra, destiné à une voix soliste accompagnée par un nombre d'instruments variable. La célèbre Bianca Castafiore, la caricature par Hergé de la chanteuse d'opéra dans les albums de *Tintin*, n'en connaît apparemment qu'un seul, celui dit « des Bijoux », tiré de l'opéra *Faust* (1859) de Charles Gounod (1818-1893). Dans la *Flûte enchantée* (1791) de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), l'*Air de la Reine de la Nuit*, virtuose, est également très célèbre. Parfois, une pièce instrumentale faisant référence au monde vocal porte ce titre comme l'*Aria* de la 3<sup>e</sup> Suite pour orchestre de Jean-Sébastien Bach (improprement connu sous le titre d'*Air sur la corde de sol*).

**ALLA BREVE** : mesure de tempo rapide à deux temps ayant la blanche comme pulsation. Pour faire la différence avec le 4/4 ou le C, cette dernière lettre, survivance d'une notation médiévale, est barrée.



*Alla breve et ses pulsations*

**ALLEGRO** : (« joyeux » en italien) terme agogique indiquant que le tempo est rapide (compris entre 120 et 170 pulsations par minute) alors qu'à la base, c'est plutôt une indication de caractère. Ce terme peut aussi désigner un mouvement complet comme l'*Allegro* du 1<sup>er</sup> Concerto Brandebourgeois de Jean-Sébastien Bach (1685-1750). Dans les ouvrages musicographiques anciens, on mentionne parfois la forme « allegro de sonate », en parlant de la forme sonate, ce qui est une erreur, puisque cette forme peut très bien s'appliquer également à des mouvements lents, qui ne sont pas des allegros.

**ALTÉRATION** : modification temporaire de la hauteur d'une note, au moyen d'un signe placé juste devant celle-ci qui peut être un bémol (qui baisse la note d'un demi-ton), un dièse (qui la hausse), un bécarré (qui la rétablit à sa hauteur originale) ou encore un double dièse ou un double bémol (conventions grammaticales qui dépendent de la tonalité affichée). Quand toutes les notes portant le même nom doivent être altérées, l'altération correspondante est placée une fois pour toutes en début de portée et est valable quelle que soit la hauteur (ici *fa* dièse grave ou *fa* dièse aigu).



1. *fa* dièse (l'altération est indiquée à la clé) ;
2. *si* bémol ;
3. *fa* bécarré (ou naturel), annule le dièse mis à la clé ;
4. *si* bécarré (ou naturel), annule le bémol mis deux notes auparavant ;
5. *fa* double dièse (sonne comme un *sol*/naturel) ;
6. *la* double bémol (sonne comme un *la* naturel).

**ALTO** : désigne un instrument (flûte à bec, saxophone, violon...) ou une voix chantée situé entre le soprano et le ténor. Sans plus de précision, on entend généralement par ce terme soit la voix grave féminine, soit le violon alto. Pour l'interprétation de parties vocales de musiques anciennes, un alto masculin est souvent demandé, car historiquement plus approprié. Il s'agit alors d'un homme ayant particulièrement développé son registre de fausset (la voix de « tête »). On dit un alto pour un chanteur, qu'il s'agisse d'un homme ou bien d'une femme. Ne pas confondre l'alto masculin avec le castrat, ni musicalement, ni... physiquement !

**AMATEUR** : au sens premier, ce terme désigne quelqu'un qui aime, qui apprécie la musique et qui la pratique, sans en faire obligatoirement sa profession. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les amateurs sont très nombreux et

# A

respectés et les compositeurs, à la recherche de nouveaux débouchés en dehors du cercle plus restreint des professionnels, leur destinent de nombreuses œuvres, de difficulté technique restreinte mais néanmoins de qualité. De nos jours, qualifier quelqu'un d'« amateur » n'est pas flatteur du tout car cela signifie qu'en dépit de ses efforts, le résultat obtenu par le musicien n'est pas vraiment très convaincant.

**AMBITUS** : ensemble des notes, de la plus grave à la plus aiguë, d'une mélodie, d'une voix ou bien d'un instrument, au cours d'un morceau particulier. Ne pas confondre avec la tessiture qui est la plage des sons émis avec une même qualité de timbre et de volume.

**ÂME** : petite pièce de bois cylindrique mobile située sous le chevalet à l'intérieur de la caisse des instruments de la famille du violon et qui relie le fond de l'instrument à la table d'harmonie. Elle sert à transmettre les vibrations de la table au dos de l'instrument et son nom même indique que ce dispositif, étant convenablement placé, confère à l'instrument sinon l'essentiel, du moins une part importante de sa sonorité.

**ANACROUSE** : note ou groupe de notes débutant un morceau, se jouant sur une partie faible d'un temps, dont l'utilité réside à donner une forte impulsion rythmique à tout le reste. Elle correspond à un levé de pied d'un danseur : son autre nom est d'ailleurs la levée.



Bach : exemple de danse (bourrée) avec une anacrouse (2 premières notes)

**ANCHE** : fine lamelle de roseau d'épaisseur variable qui, en vibrant, produit le son. Une anche simple est un système qui comprend une seule lame, tandis qu'une anche double en comprend deux (ce qui produit un timbre plus nasillard). La différence de sonorité s'explique par une production d'harmoniques qui est très variable d'un instrument à un autre. Ainsi, la clarinette (instrument cylindrique à anche simple) privilégie les harmoniques

impairs, tandis que le hautbois et le basson (instruments à anche double) se reconnaissent grâce à leurs harmoniques pairs. Les meilleures anches proviennent des champs de roseaux du Var (du côté de Cogolin) où le climat chaud et humide est idéal pour leur croissance et où sont installées les usines de fabrication qui fournissent les marques du monde entier. Cet accessoire fait partie des « consommables » des joueurs d'instruments à vent. Si les clarinettistes et saxophonistes achètent leurs anches toutes prêtes dans des boîtes de cinq ou de dix, les hautboïstes et bassonistes doivent travailler les leurs à la main avec un outil spécial.

**ANDANTE** : (« allant » en italien) terme agogique indiquant que le tempo est modéré (80 à 120 pulsations par minute) mais pas lent. Ce terme peut aussi désigner un mouvement complet d'une œuvre comme l'*Andante pour flûte et orchestre* de Mozart.

**ANTHEM** : (du latin *antiphona*, chant en deux groupes) spécifiquement en Angleterre, pièce de musique chorale exécutée pendant un office, pouvant être accompagnée à l'orgue et comprenant un texte ne faisant pas partie de la liturgie. Il en existe deux : le *full anthem*, le plus ancien, écrit pour choeur et le *verse anthem*, apparu à l'époque baroque, qui suit au plus près le découpage du texte et alterne des passages chorals et des interventions solistes.

**ANTICIPATION** : note mélodique appartenant à un accord et qui se fait entendre avant que celui-ci ne soit joué. C'est une note dite « étrangère », très fréquente en terminaison d'un trille, lors d'une cadence. La note ici encadrée, un *do*, ne fait pas partie de l'accord précédent mais du suivant et permet de l'anticiper.



le premier *do* du haut (encadré) est une anticipation

## A

**APPOGGIATURE** : (de l'expression italienne signifiant « note appuyée ») ornement (note dite « étrangère ») consistant à faire entendre une note voisine à la place d'une note « attendue » qui est jouée juste après. L'appoggiature est accentuée alors que sa résolution ne l'est pas et forme une dissonance passagère avec l'accord qui la soutient. La première note du haut, un *ré*, ne fait pas partie de l'accord placé au-dessous d'elle tandis que sa résolution, un *do*, oui.



appoggiature et sa résolution

**ARCHET** : (vient de « arc », auquel les premiers archets ressemblaient) accessoire utilisé par les joueurs d'instruments à cordes frottées. Il se compose d'une baguette de pernambouc (essence de bois originaire du Brésil employée à partir de 1775) à la ligne concave tendant une mèche faite de crins de cheval. Les deux extrémités se nomment la tête (à la pointe) et la hausse. Un mécanisme à vis permet de régler la tension des crins. Pour assurer un glissement optimal en augmentant l'adhérence de l'archet sur les cordes, l'instrumentiste l'enduit régulièrement de colophane qui est une résine provenant de la distillation de la térebenthine.



un archet

**ARIA** : mot féminin d'origine italienne (une *aria*, pluriel : des *arie*) équivalent à « air » dans le sens air d'opéra, à savoir une pièce pour un chanteur soliste accompagné. Ce terme valait surtout aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles quand la langue des opéras était principalement l'italien. Pour bien faire, comme on peut l'entendre à la radio, il faudrait dire « une belle *aria* ». À la même époque, de nombreux morceaux purement instrumentaux portaient le titre d'*aria* pour indiquer le style dans lequel ils devaient être joués. L'exemple le plus fameux est

l'*Aria* de la *Suite d'orchestre* n° 3 BWV 1068 (connu également sous le titre d'*Air sur la corde de sol*) de Jean-Sébastien Bach.

**ARIOSO** : morceau que l'on rencontre fréquemment dans la musique sacrée de l'époque baroque, à mi-chemin entre le récitatif (soutenu par la seule basse continue) et l'air, qui est plus lyrique et plus accompagné que le premier, mais beaucoup moins construit, virtuose et long que le second. Dans ses deux *Passions*, Jean-Sébastien Bach l'intercale justement entre ces deux moments musicaux, pour souligner quelques mots très importants. Le passage du récitatif à l'arioso puis à l'air permet une gradation musicale et émotionnelle subtile.

**ARMURE** : ensemble des altérations placées à côté de la clé et qui indique dans quelle tonalité (majeure ou mineure, c'est à déterminer en fonction de ce qui va suivre) on joue. Dans les ouvrages anciens, on trouve parfois le terme équivalent mais vieillot d'« armature » qui de nos jours désigne essentiellement une tout autre chose, en général un élément structurel d'un sous-vêtement féminin.

- pour trouver la tonalité majeure d'une armure en dièses, il suffit de prendre le demi-ton supérieur du dernier ; pour la tonalité mineure, il faut alors descendre d'un ton après ce même dernier dièse.



armures de 1 à 7 dièses

- pour trouver la tonalité majeure d'une armure en bémols, il suffit de prendre la quarte inférieure du dernier ; pour la tonalité mineure, il faut alors monter d'une tierce mineure après ce même dernier bémol.



armures de 1 à 7 bémols

## A

**ARPÈGE** : égrènement régulier vers l'aigu ou vers le grave des notes d'un accord. Quand l'ordre des notes est modifié, on parle alors d'arpège brisé. Le travail des arpèges constitue un jalon important dans la pratique quotidienne d'un instrument, ces derniers se retrouvant inévitablement dans pratiquement tous les morceaux existants. L'exemple suivant est construit à partir des notes *sol – si – ré – sol*:



arpège régulier

arpège brisé

Dans ses œuvres pour clavier, Jean-Sébastien Bach a très souvent employé ce procédé comme ici dans ce célèbre morceau qui n'est constitué que d'arpèges réguliers et qui change d'accord à chaque mesure :



début du 1<sup>er</sup> *Prélude* du *Clavier bien tempéré* de Bach (1722)

**ATONALITÉ** : méthode de composition « libre » dans laquelle aucune note ne sert de point de référence hiérarchique tonal, car toute notion de degré y est abolie. On peut y trouver des accords et des mélodies, mais rien ne permet de déterminer une tonalité principale. Au début du XX<sup>e</sup> siècle avec les *Trois Pièces pour piano* de l'opus 11 d'Arnold Schönberg (1875-1951) composées en 1910, l'atonalité (avec son « a » privatif) a été la première étape, avant le dodécaphonisme et le sérialisme, vers un système de composition totalement affranchi du système tonal.

**AUGMENTÉ** : se dit d'un intervalle plus grand d'un demi-ton par rapport à l'intervalle dit « juste ». Ex. : la quarte augmentée *mi – la #* (qui est un triton, intervalle de trois tons) est plus grande que la quarte juste *mi – la*.



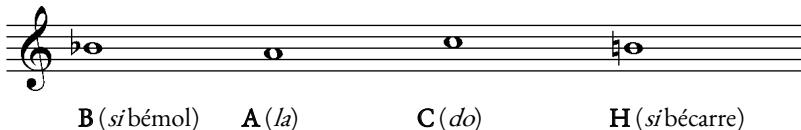
quarte juste

quarte augmentée



# B

**B** : il s'agit du nom de la note et de la tonalité de *si* dans tous les pays de langue anglaise, et celui de la note *si bémol* pour ceux de langue allemande. C'est ainsi que Jean-Sébastien Bach (1685-1750) signait parfois ses œuvres avec son propre nom, qui comprend les deux *si* « traduits » en notes :



**BAGAD** : (breton, pluriel : bagadou) ensemble d'instruments traditionnels bretons, composé de bombardes (instruments à anche double) et de cornemuses écossaises auxquels s'ajoutent des tambours. Le plus célèbre d'entre eux est celui de la base aéronavale de Lann-Bihoué (près de Lorient).

**BAGATELLE** : petite pièce instrumentale a priori sans grande prétention artistique, popularisée notamment par les Bagatelles de Beethoven (1770-1827), dont fait partie la très célèbre *Für Elise* (qu'en France, tout le monde appelle incorrectement « Lettre à Élise ») dont le début est massacré avec autant d'inspiration que d'application par tous les apprentis pianistes. Cette pièce est en réalité un patchwork réalisé par un éditeur à partir de brouillons du compositeur. Beaucoup plus récemment, les Six Bagatelles pour quatuor à cordes d'Anton Webern (1883-1945) remettent ce titre à l'honneur, avec des pièces sérielles denses mais extrêmement courtes (quelques secondes parfois).

## **B**



Bagatelle *Für Elise* de Beethoven

**BALALAÏKA** : grand instrument de forme plutôt triangulaire de la famille des cordes pincées utilisé dans la musique populaire russe, constitué d'une caisse de résonance triangulaire et comprenant trois cordes (2 identiques et la 3<sup>e</sup> à la quarte supérieure). Cet instrument, dont il existe plusieurs tailles, se joue avec un plectre.

**BALAISS** : baguettes de batterie spéciales (pour la caisse claire) terminées par un faisceau de tiges métalliques très employées en jazz. Les effets de frottement sont particulièrement efficaces, notamment pour le « cha-ba-da ».



**BALLET** : spectacle de danse racontant une histoire (l'argument) au moyen d'une succession de scènes, des « tableaux », rassemblées en actes, comme au théâtre. Certains compositeurs s'en sont fait une spécialité : Piotr Illich Tchaïkovski (1840-1893) en a écrit de très beaux (Le Lac des cygnes, La Belle au bois dormant, Casse-Noisette) qui sont encore représentés aussi bien scéniquement que joués en versions de concert. L'ensemble des danseurs non solistes d'une troupe rattachée à une salle de spectacle est désigné comme « corps de ballet ».

**BAND** : nom anglo-américain pour « ensemble », « groupe » voire « fanfare ». Ex. *Sgt Pepper's lonely hearts club band* (la fanfare imaginaire du disque homonyme des Beatles). On parle de *marching bands* lorsque ces

groupes jouent en se déplaçant ; le terme français équivalent est également fanfare.

**BANDONÉON** : instrument de forme hexagonale de la famille de l'accordéon, construit vers 1850 par l'Allemand Heinrich Band (1821-1860) qui lui a donné son nom. Il a été adopté avec un grand enthousiasme par les Argentins qui s'en servent abondamment dans les ensembles jouant des tangos.

**BANJO** : instrument à cordes pincées, à caisse de résonance circulaire et à table (sur le dessus, en parchemin) et fonds plats, originaire d'Afrique via Haïti (à



partir du banza, sans aucune partie métallique) mais adapté et occidentalisé au XIX<sup>e</sup> siècle en Amérique du Nord. Il comprend des cordes en métal et des frettes comme la guitare. Le banjo ténor, le plus utilisé, est accordé comme le violon (sol, ré, la, mi), se joue aux doigts ou avec des plectres et a beaucoup servi comme instrument rythmique au cours des premiers temps du jazz. Un des plus célèbres instrumentistes a été l'Américain Earl Scruggs (1924-2012), réputé pour son picking virtuose à trois doigts.

**BARCAROLLE** : chanson des gondoliers vénitiens (barcarolo) ou morceau de musique adoptant une rythmique proche de son balancement original, c'est-à-dire un découpage ternaire, à 6/8 ou bien à 12/8. Un bon nombre de pièces de genres pour le piano, qui n'ont plus rien de populaire, de la fin du xixe siècle portent ce titre. Gabriel Fauré (1845-1924) en a notamment composé une série de treize.

**BARIOLAGE** : terme issu de la technique violonistique, qui consiste à changer de corde rapidement pour jouer des notes identiques, de manière à obtenir un timbre particulier. Le changement de corde est indiqué par des regroupements de notes bien distincts.

## B



extrait du *Preludio* de la 3<sup>e</sup> *Partita* pour violon seul de Bach

**BARRÉ** : position de la main gauche du guitariste qui consiste à appuyer l'index sur les six cordes de manière à réaliser un accord à cinq ou six sons, les trois autres doigts pouvant alors appuyer eux-mêmes sur d'autres cordes. Cette position est assez difficile à réaliser par les débutants car elle nécessite une bonne maîtrise du geste.



**BARRES DE MESURE** : barres verticales délimitant des groupes de notes comprenant le même nombre de temps (pulsations). Il s'agit d'un repère purement visuel destiné à faciliter la lecture. Elles peuvent prendre plusieurs formes, en fonction de leur place dans la partition. Dans le 1er exemple, nous avons deux barres simples et une double barre finale qui marque la fin de la section ou du morceau. Dans le 2d exemple, nous avons deux doubles barres de reprise avec deux points, qui indiquent que toute la musique contenue entre elles doit être répétée.



2 barres de mesure simples et une double-barre finale



2 doubles barres de reprise

## BARYTON

- voix d'homme intermédiaire entre le ténor et la basse, ni franchement aiguë, ni véritablement grave. Le rôle-titre de l'opéra *Don Giovanni*(1787) de Mozart (1756-1791) est celui d'un baryton.
- instrument à cordes frottées de la forme d'une viole de gambe, comprenant six ou sept cordes en boyau et une trentaine de cordes sympathiques. Cet instrument a été très populaire en Angleterre et en Allemagne aux XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles : Joseph Haydn (1732-1809) a ainsi composé de nombreuses pièces, pratiquement l'essentiel du répertoire original de cet instrument, pour son patron qui en jouait.
- instrument à vent de la famille des cuivres qui se nomme en réalité saxhorn baryton (mis au point par Adolphe Sax). C'est un genre de tuba.
- guitare (donc avec 6 cordes) accordée une octave plus bas que la guitare standard mais qui n'a pas la taille d'une basse. La marque Fender en a construit un modèle (la Fender VI) à partir du début des années soixante. John Lennon en a notamment joué sur la chanson *Let It Be*.

**BASSE** : désigne la partie grave d'une partition d'un instrument polyphonique ou alors d'un ensemble de voix ou d'instruments, voire d'un exercice d'écriture musicale (harmonie ou contrepoint). Ce terme s'applique précisément à la voix d'homme la plus grave. Dans un contexte moins classique (comme le rock), il s'agit alors de la guitare électrique basse tandis qu'en jazz, on pensera plus sûrement à une contrebasse.



la basse d'une musique pour clavier

**BASSE D'ALBERTI** : procédé d'accompagnement qui consiste à faire jouer à la main gauche d'un clavier des accords brisés, comme l'aurait pratiqué, parmi les tout premiers, Domenico Alberti (*ca. 1710-ca. 1740*), dans ses *Sonates* pour clavecin de 1730. Les compositeurs de l'époque classique (Haydn, Mozart et Beethoven) ont par la suite beaucoup utilisé cette basse dans leurs œuvres, appréciant notamment l'aspect « remplissage facile » de cette technique.



accords plaqués et basse d'Alberti qui en est déduite

**BASSE CHANTANTE** : type de voix grave d'homme à la sonorité particulièrement suave capable d'atteindre les aigus très facilement. Le rôle typique associé est celui de Philippe II dans *Don Carlos* (1867) de Verdi.

**BASSE CONTINUE** : tout à la fois procédé d'écriture abrégée des accords de l'accompagnement d'un morceau et instruments la réalisant. On y trouve au moins un instrument polyphonique (clavier ou luth/guitare) et un instrument monodique grave (basse d'archet ou basson). À l'époque baroque, les compositeurs avaient pris l'habitude de n'écrire que succinctement l'accompagnement devant être réalisé par les claviers non solistes, sous la forme de chiffres indiquant aux musiciens quels accords ils devaient jouer (l'absence de chiffres indiquant généralement un accord parfait). Cela conférait à l'exécution une petite notion d'improvisation, le continuo étant réalisé de façon différente selon les musiciens. Pour renforcer la partie grave du clavecin, une basse d'archet doublait systématiquement celle-ci. De nos jours et en dépit de sa disparition dans le quotidien musical, on continue toujours à apprendre l'harmonie, la « science » des accords et de leurs enchaînements, en commençant par réaliser des basses chiffrées et en s'efforçant de produire la partie mélodique supérieure la plus intéressante possible.